

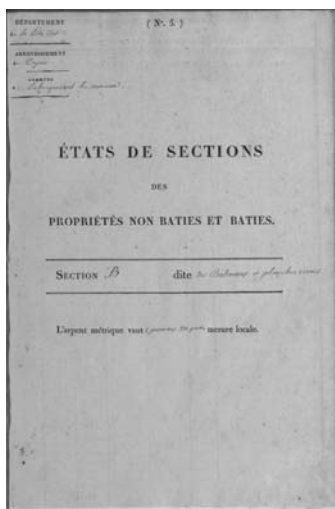
Cadastre napoléonien

➤ Définition

Ensemble de la documentation permettant de recenser et d'évaluer les propriétés foncières et d'identifier leur propriétaire dans le but d'imposer. Le cadastre = document fiscal

➤ Composition

Un cadastre se compose de **plans**, un plan d'ensemble ou tableau d'assemblage (1/10000 ou 1/20000e), et un plan ou plusieurs pour chaque section (A, B1, B2, C...) (1/5000e). Toutes les communes sont désormais consultables en ligne. Les bâtiments sont de couleur rouge, les édifices particuliers en bleu (mairie, église, tribunal...), le reste en blanc avec des nuances de vert ou de jaune en fonction des cultures.



Second élément, **l'état de section** : c'est la liste point de départ de tous les propriétaires des parcelles figurant sur la plan, donc registre contemporain des plans et classé par section et par numéro, de 1 à l'infini.

Troisième élément, les **matrices**, comme les états sous forme de registres. Le cadastre napoléonien se compose de 4 types de matrices ; à l'origine il n'y en avait qu'un seul, de couleur bleue, puis vers 1880 on a ajouté la matrice des propriétés bâties (plus mince), enfin les registres commençant d'être bien remplis à la fin du XIXe, on a créé les nouveaux registres des PNB et des PB de couleur noire. Donc, il faut savoir qu'il existe pour chaque commune les MPNB et MPB de couleur bleue pour le XIXe et les MPNB et MPB de couleur noire pour la première moitié du XXe. Un volume de matrice des PNB se compose des augmentations et diminutions (de la matière imposable), de la table alphabétique des noms des propriétaires, enfin des comptes de chacun le tout paginé. Même chose pour les matrices des PB sauf que les cases remplacent les pages.

➤ Historique

L'impôt étant vieux comme le monde, on a depuis longtemps imaginé comment évaluer les biens fonciers pour mieux imposer la terre. Ainsi les terriers, les comptes de châtelainies, les reprises de fiefs contiennent des amorces de cadastre : liste des tenanciers, mais situation et surfaces très approximatives avec rarement un plan. Et ce qui peut sembler envisageable à l'échelle d'une seigneurie ou d'un village, comment l'imaginer à celle d'une province ou d'un État...

C'est la Révolution, favorisée par l'introduction du système métrique, qui lance le premier cadastre à

l'échelle nationale, cadastre dont il reste les matrices (exemple Beaunotte, L 838-16). Seulement les plans qui vont avec n'ont pas été réalisés et le cadastre révolutionnaire n'a donc jamais pu servir. Chacun sait que bien des idées émises par les révolutionnaires ont ensuite été reprises et concrétisées par l'Empire, c'est notamment le cas du cadastre officialisé par la loi du 15 septembre 1807 et dont la réalisation se prolongea bien après la fin de l'Empire, en gros jusque vers 1840-1850 et qui prit donc le nom de cadastre napoléonien.

En Côte-d'Or, ce n'est pas Dijon qui a eu la primeur (1812) mais les communes de sa banlieue comme Ahuy, Asnières, Darois, Hauteville (1809) ; Châtillon (1810) ; Beaune (1826) ; Semur (1830) ; les plus tardifs, Aiserey, Bessey-lès-Cîteaux, Tart-le-Haut (1843) et Chambeire (1844).

Comme dit précédemment, le cadastre a créé les matrices des PB en 1882 puis les matrices noires qui ont supplanté les bleues au début du XXe, seulement les plans demeuraient inchangés et pour une ville comme Dijon, on en voit vite les limites. Aussi, après plusieurs essais ratés (lois de 1850 et 1898), on décide par celle du 16 avril 1930 une révision générale du cadastre (sections inchangées mais plus la même numérotation) et bien sûr la création de nouvelles matrices (grises). Très souvent dans les communes, on ne révisait qu'une ou deux sections. Là encore, on s'aperçut que la seule révision des plans ne pouvait suffire et en décembre 1941 on lance la rénovation ou réfection du cadastre (double lettre pour les sections). C'est donc la fin du cadastre napoléonien mais en Côte-d'Or, les choses ne se sont pas faites aussi rapidement et les matrices ont encore cours bien après 1930 et 1941 : Chameçon (1977), Saint-Sauveur (1973), Villotte-Saint-Seine (1978) et Saint-Seine l'Abbaye (1979).

➤ **Deux cas concrets de recherche par Laurent Roustaing :**

Recherches sur le cadastre de la commune de Cheuge :

[> consulter les images](#)

19eme siècle,

A partir du numéro du plan : ici le numéro C 42 (c'est a dire le numéro 42 de la section C)

nous avons décidé dans ce premier exemple de débiter la recherche par une entrée dans le cadastre avec un numéro de plan pris au hasard,

il faut sortir l'état de section qui regroupe toutes les sections de la commune de la lettre A à la dernière lettre, autant qu'il y a de sections, ceci peut se faire en consultant le plan d'assemblage, chaque section intègre plusieurs lieux-dit ex : section A dite du grand poirier, des friches etc

Entrée par l'état de section : Sur la section C, il nous faut chercher le numéro correspondant donc le numéro " 42 " :

avec ce numéro 42, le nom d'un propriétaire y est annexé : Richard Baptiste

En face du nom de Richard Baptiste nous trouvons un numéro de folio de la matrice : ce numéro de folio est le 138

Dans le but d'obtenir une double vérification nous prenons la table alphabétique premier volume des matrices bleue :

Au nom de Richard Baptiste nous retrouvons le même folio le numéro 138

Au folio numéro 138, il nous faut aller au folio numéro 140 pour retrouver la parcelle C 42

En face de la parcelle C 42 du folio 140 nous sommes renvoyés au folio numéro 201,

Au folio 201 il y a une division : vente changement de propriétaire,

Le nouveau propriétaire au folio 201 est Lagier, puis Simonnet, il nous faut ensuite consulter les matrices du 20ème siècle, pour trouver les nouveaux propriétaires,

Matrices 20ème :

Entrée sur la matrice du 20ème siècle :

Sur la table alphabétique au nom de Simonnet porté au numéro de folio 193,
Au folio n 193 : il faut repérer la parcelle C42, en suivant les sections, on la trouve au folio 194,
Au folio 194 en suivant les mutations, il faut se reporter au folio 86, de la même matrice,
Folio 86 nouveau propriétaire Rabiet Lefort Julien, à Cheuge : Sur ce nouveau folio (86), en bas de la page à droite une indication nous est donnée sur le folio de l'ancienne matrice numéro 315.
Sur la page de ce folio, on peut constater que le folio 315 y est barré, et remplacé par un nouveau numéro (86), la recherche est donc achevée pour ce qui concerne le cadastre napoléonien.

Recherches sur le cadastre de la commune de Mesmont

[> consulter les images](#)

19ème siècle

Pour ce deuxième exemple, nous avons décidé cette fois de faire la recherche sur le bâti

A partir du numéro du plan : ici le numéro C67.

Entrée sur le cadastre par l'état de section à la parcelle C67, au nom de Roux Thomas.

Sur la première matrice bleue du cadastre, dans la table alphabétique, au nom de Roux, le numéro de renvoi au folio est le n°281.

Au folio numéro 281 : au nom de Roux Thomas dans la colonne « où sont passés les articles », renvoi au folio 286 de la matrice.

Au folio numéro 286, il y a un partage en trois parties :

- ▲ 44
- ▲ 556
- ▲ 575

Nous partons sur le premier folio le numéro 44, la recherche est à mener de la même manière pour les deux autres folios inscrits.

Au folio numéro 44, pour retrouver la parcelle il faut aller sur le folio numéro 45.

Au folio numéro 45, sur la parcelle C 67P qui indique une division, et nous renvoie au folio 595.

Au folio 595 au nom de Roux Brouillard, renvoi au folio 564 de la matrice, avec l'indication C 67 P tiré de 44 : fin de la recherche pour la matrice du 19ème.

Matrices du 20ème :

Entrée dans la matrice du 20ème par la table alphabétique.

Au nom de Roux Brouillard Pierre porté au folio 328, il nous faut poursuivre au folio numéro 329, pour trouver la parcelle numérotée C 67p ; de cette parcelle, renvoi au au folio numéro 318.

Trois noms figurent au folio numéro 318 : Roux Georges, Roux Armand, nus propriétaires (la nue-propriété donne le droit à son titulaire de disposer d'une chose en la vendant, la donnant, la léguant, sans toutefois lui permettre d'en jouir, ou d'en user).

A la parcelle C67 p du folio 318 la nature du bien est indiquée SOL, et tirée du folio 328.

La recherche pour le cadastre Napoléonien est donc terminée.

➤ Difficultés rencontrées

Au niveau des plans, peu de difficultés particulières sauf quelquefois pour retrouver la bonne section et la bonne feuille (limites non marquées et effacements pour Dijon). Les plans sont relativement succincts dans leur réalisation et il est donc inutile d'y chercher le tracé d'un mur, à plus forte raison son appartenance. Pas de difficulté non plus pour les états de section, si ce n'est qu'il en manque une bonne dizaine : Brazey-en-Morvan, La Bussière-sur-Ouche, Charrey-sur-Saône, Crimolois, Menessaire, Mont-Saint-Jean, Pouilly-sur-Saône, Saint-Martin-de-la-Mer, Samerey, ce qui ne facilite pas les recherches.. C'est au niveau du maniement des matrices que l'on rencontre le plus de problèmes.

Déjà dans la nature même des matrices : le cheminement ne s'effectue pas dans l'ordre des pages (300-42-573-112-660...) ; il faut donc avoir l'ensemble des volumes avec soi pour effectuer la recherche. En outre, la fin d'un compte peut être à la page suivante, mais aussi dix ou vingt pages plus loin (le numéro de folio est parfois indiqué).

Le passage d'une matrice à l'autre, de la bleue à la noire, n'est pas toujours évident. Parfois le numéro de folio de l'ancienne matrice est indiqué, notamment dans les MPB.

Il faut prendre garde au fait que les MPB ne sont effectives qu'à partir de 1882, donc partir d'un état de section aux PB sans passer par les MPNB peut faire avorter la recherche. D'ailleurs, il est conseillé de faire tout le travail avec les MPNB car elles sont sans lacune, les MPB servant de confirmation.

Les dates de mutation sont très approximatives et il arrive que certains propriétaires soient éludés, notamment ceux qui conservent les biens acquis peu de temps.

Les parcelles partagées sont marquées d'un p et deux fois mentionnées dans le même compte, la première avec autant de destinations qu'il y a de portions.

Enfin, il faut tenir compte de l'importance de Dijon : deux secteurs nord et sud, (où chercher ?) les tables alphabétiques très volumineuses constituent des volumes séparés. Le cadastre de Dijon regroupe 108 volumes, 65 pour nord et 43 pour sud (Beaune 27 volumes).

➤ Conclusion

Le cadastre napoléonien est un document fiscal, sans valeur juridique en lui-même, en revanche, son intérêt pour les recherches administratives est de donner des noms de personnes, noms que l'on peut ensuite retrouver dans les transcriptions d'hypothèques, avec des titres.

Valeur historique indéniable puisque c'est la première photographie intégrale du territoire français au début du XIXe avec des applications pour l'historique des parcelles, des villages, des paysages, de l'hydrographie... C'est le point de départ obligé pour l'histoire d'une maison.